

Cap sur l'Essentiel

2024



L'EMPLOI ET LA FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

en Nouvelle-Aquitaine



Accédez à toutes nos données, aux comparaisons aux niveaux départemental et national et aux évolutions grâce à notre outil de [data visualisation](#)

De nouvelles mesures en faveur des personnes en situation de handicap :

[Améliorer les droits des personnes reconnues handicapées avec un titre d'incapacité ou d'invalidité](#)

[Simplifier la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé](#)

➤ Retrouvez toutes les dernières infos sur les politiques publiques en termes de handicap en cliquant [ici](#)

Les personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine



520 000 personnes ayant des droits ouverts dans une Maison départementale des personnes handicapées - MDPH en 2022
Soit 8,5 % de la population. -1,5 % en 1 an

252 000 bénéficiaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - RQTH en 2022

*Soit 8,7 % des adultes de 20 à 59 ans contre 8,1 % au niveau national.
+ 1,7 % en 1 an*

41 000 enfants et adolescents allocataires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé - AEEH en 2023

+ 5 % en 1 an. Soit 32 allocataires pour 1000 habitants de moins de 20 ans / 30 pour 1000 au niveau national.

128 500 allocataires de l'AAH en 2023

*39 allocataires pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans / 35 pour 1 000 au niveau national.
+ 2 % en 1 an*

35 600 néo aquitains reçoivent la Prestation de Compensation du Handicap - PCH en 2022
+ 3 % en 1 an

1 500 personnes environ, soit 2,2 % d'apprentis en situation de handicap à la rentrée 2023
+ 3 % en 1 an

Sources : Handidonnées – INSEE, CNSA - données 2022 et 2023

Les établissements et l'emploi - Secteur privé



9 300 établissements privés assujettis à l'Obligation d'Emploi des travailleurs handicapés – [OETH](#).

52 000 travailleurs handicapés employés dans les établissements assujettis.

- ▶ Un taux d'emploi direct de **4,3 %**, contre 3,6 % au niveau national
- ▶ Légère hausse depuis 2020 (3,9 %)

Source : DARES (DSN-SISMMO) – données 2023 provisoires



Les caractéristiques des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Les **BOETH-Bénéficiaires de l'obligation d'emploi** nouvellement embauchés le sont principalement en CDD, en CDI puis en intérim ou autres modalités.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont **nettement plus âgés** que l'ensemble des salariés : 52 % ont 50 ans ou plus.

La part des ouvriers et des employés est plus élevée que pour l'ensemble des salariés.

Les travailleurs handicapés exercent nettement plus fréquemment leur activité à **temps partiel**.

Source : DARES (DSN-SISMMO) – données 2023 provisoires

Les établissements et l'emploi - Secteur public*

18 500 bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés par les employeurs assujettis.

Un **taux d'emploi direct dans la fonction publique** de **6,5 %**, contre **5,7 %** au niveau national.

En hausse sur les dernières années (6,3 % en 2020).

Fonction publique d'Etat	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale
5,3 %	5,9 %	7 %

* Attention, les modes de calcul privé/public des taux d'emploi sont différents et ne peuvent pas être comparés.

Source : Caisse des dépôts, données 2023



Près de **90** [entreprises adaptées](#) en Nouvelle-Aquitaine, avec près de **3000** postes en 2023.

Source : DREETS Nouvelle-Aquitaine - données 2023

Le marché du travail et la demande d'emploi

44 300 demandeurs d'emplois en situation de handicap, ce qui représente **9,5 % des demandeurs d'emplois** en Nouvelle-Aquitaine contre **8,9 %** au niveau national.

+ 3 % en 1 an

Des [DEBOE](#) - Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi **sur-représentés** dans les domaines professionnels :

- **Support à l'entreprise**
- **Installation et maintenance**
- **Arts,...**

Les DEBOE représentent 14% des DE dans ces domaines.



Une nouvelle mesure concernant les entreprises adaptées

- [Faciliter le recrutement des candidats handicapés par les entreprises grâce aux entreprises adaptées](#)

Avec notamment la [pérennisation des CDD Tremplin](#) et des Entreprises adaptées de travail temporaire

[EAAAT](#) depuis 2024



France Travail et Cap emploi sont le point d'entrée unique pour accompagner les entreprises dans les recrutements et être informé sur les aides existantes : aides financières, aménagement techniques organisationnels ou matériels des postes de travail, suivi dans l'emploi du collaborateur.

Retrouvez plus d'informations en cliquant [ici](#)

Une nouvelle mesure concernant l'accès aux offres d'emploi

Favoriser la mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs engagés à venir



De nouvelles mesures concernant l'accès et l'accompagnement dans l'emploi

- Suppression de l'orientation vers le marché du travail par les MDPH

Travailler en entreprise deviendra un droit pour tous. Les RQTH seront accordées sans orientation précisée.

- Evolution des conditions de travail des personnes handicapées en ESAT
- Développement de « l'emploi accompagné »

Plus de détail sur les différentes mesures [ici](#)

La DREETS Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projets régional « Accompagner vers l'emploi les personnes handicapées »

Retrouvez plus d'informations en cliquant [ici](#)



53 % des DE-BOE sont en **chômage de longue durée**, contre **43 %** tout public.

En diminution sur les dernières années, avec un taux plus faible qu'avant-crise (2020).

416 jours, soit plus d'un an : l'**ancienneté moyenne d'inscription au chômage** des demandeurs d'emploi handicapés, contre 335 jours (11 mois) pour l'ensemble des publics.

Accueil et renseignement : métier (ROME) le plus recherché par les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, suivi des **métiers de secrétariat et nettoyage de locaux**.

65 % des demandeurs d'emploi BOE déclarent **au moins un frein périphérique à l'emploi** (plus de 2 fois plus que les non BOE).

Un taux qui ne cesse d'augmenter sur les dernières années : + 14 pts depuis 2020

Freins principaux : contrainte liée à l'état de santé (49 %, contre 6 % des non BOE) et **exclusion numérique** (28 %, contre 16 %).

Des demandeurs d'emploi un peu **moins mobiles, moins diplômés et plus âgés** que l'ensemble du public.

Sources : France Travail - données 2023

L'accès et l'accompagnement dans l'emploi

21 500 reprises d'emploi, soit 6 % de l'ensemble des reprises d'emploi. **Une reprise d'emploi toujours difficile : + 16 %** depuis 2020 mais en diminution par rapport à 2022.

+ de 5 600 jeunes BOETH accompagnés par les Missions locales (6 % des jeunes accueillis), **+ 16 %** en 1 an.

dont **1 730 BOETH en premier accueil** (soit 2 % des jeunes accueillis), **+25 %** en 1 an.

1 327 PEC – parcours emploi compétences dans l'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour la région Nouvelle-Aquitaine en 2023.

157 établissements et Services d'Aide par le Travail – ESAT.

11 500 places autorisées.

Plus de **600 créations** d'activité financées par l'AGEFIPH en 2023.

Dispositifs de l'Emploi Accompagné (DEA)

1 288 personnes accompagnées pour obtenir et garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

+12 % par rapport à l'année précédente.

7 715 recrutements de travailleurs handicapés en 2020 par l'intermédiaire des Cap emploi.

Une baisse de 5 % en un an.

Près de **17 000 personnes en accompagnement** et **9 500 employeurs accompagnés** en 2020.

Sources : France travail, Agefiph, Cap emploi-CHEOPS, ARML, EDONISS-exploitation ARS - données 2023

Le maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle

95 % taux de maintiens dans l'emploi réussis par Cap emploi à l'issue de l'accompagnement, comme au niveau national.

En 2023, les Cap emploi ont contribué au maintien dans l'emploi de **2 784 travailleurs handicapés**.

Accidents du travail Maladies professionnelles

Plus de **54 500 accidents de travail avec arrêt en 2023**.
- 0,3 % en 1 an

Plus de **4 900 maladies professionnelles avec ou sans arrêt en 2022**.
+ 8,4 % en 1 an

Secteurs les plus touchés :

- ▶ Intérim
- ▶ Services, commerces, industries de l'alimentation
- ▶ BTP
- ▶ Activités de transport

Sources : Cap Emploi, Agefiph, CARSAT Centre-Ouest et CARSAT Aquitaine-MSA - données 2023

L'alternance des personnes en situation de handicap

2,3 % des contrats sont signés par des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

+ 2,3 % entre 2022 et 2023

1 469

Contrats
d'apprentissage

- ▶ + 3 % en 1 an
- ▶ 569 en 2019

295

Contrats de
professionnalisation

- ▶ -1 % en 1 an
- ▶ 186 en 2019

Les personnes en situation de handicap préparent davantage des contrats :

- ▶ de **niveau 3 - CAP** (48 %, contre 30 % tout public).
- ▶ dans le domaine de formation « **Echange et gestion** » (27 %, contre 36 %).

Une majorité de jeunes de moins de 20 ans (39 %) et surreprésentation des 35 ans et plus par rapport au tout public : 28 % contre 4 %.

Pour plus de données sur l'alternance en Nouvelle-Aquitaine, consultez [l'observatoire régional de l'alternance](#).

Source : DARES-DREETS Nouvelle-Aquitaine - données 2023

Une nouvelle mesure concernant la reprise d'emploi

- ▶ Rendre la reprise d'un emploi incitative financièrement

Les conditions de cumul partiel entre une allocation AAH (de type 2 : moins de 80% d'incapacité) et des revenus du travail à temps partiel seront facilitées



48 %

des contrats d'alternance signés par des personnes en situation de handicap dans des entreprises de - de 20 salariés (contre 52 % tout public).

Commerce

Principal secteur employeur des alternants en situation de handicap.

Activités de services administratifs et de soutien

Surreprésentation des personnes en situation de handicap dans ce secteur.



Nouveau Programme Régional pour l'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH) 2023-2028

Depuis 2023, Inclu'Pro formation est le nouveau marché de formation qui remplace les offres de Formations Courtes

2 000 entrées en formations avec le dispositif Inclu'Pro en 2023 + 20 % en 1 an

Retrouvez plus d'informations en cliquant [ici](#)

Sources : Agefiph



Sur-représentés dans les domaines de formation de formations d'aide à l'insertion sociale et professionnelle et dans une moindre mesure dans le tertiaire .

Sous-représentés dans les domaines agriculture, bâtiment, manutention, transports.

Accès à la formation et à la qualification des personnes Handicapées en Nouvelle-Aquitaine

Le Service public régional de formation (SPRF)

Gestion de l'offre de formation et de la candidature en Nouvelle-Aquitaine

Plus de **5 660 candidatures de personnes en situation de handicap** (tout dispositifs confondus hors Inclus Pro').

- soit **10 % des candidatures**, -7 % en 1 an.
- Principaux prescripteurs : **France Travail et Cap Emploi**.
- **12,1 %** (5,2 % en 2022) **des candidatures par auto positionnement** contre 11,8 % pour le tout public (5,9 % en 2022).
- Orientation plus fréquente sur des **formations non certifiantes** (78 %, contre 59 % des personnes sans RQTH).
- Hors HSP, les candidats reconnus **travailleurs handicapés sont proportionnellement plus nombreux à être retenus par l'organisme de formation** (65 % contre 61 % en moyenne).
- Plus de **60 % des candidats reconnus travailleurs handicapés entrent en formation**, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne (56 %).

Pour plus de données sur l'offre et les candidatures sur l'offre de formation régionale, consultez la [publication](#) de l'OREF.

Sources : Rafael, Base de données de l'offre de formation de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, données 2023 – extraction au 31.12.2023 ; Traitement Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Agefiph - données 2023

4 200 demandeurs d'emploi en situation de handicap sont entrés en formation SPRF en 2023 (dispositifs Région uniquement, hors Agefiph et France travail).

- Soit 14 % des entrants en formation (12 % en 2021)

Des stagiaires de la formation continue demandeurs d'emploi avec une reconnaissance de handicap :

Plus âgés : 53 % des stagiaires présentant une RQTH ou autre OETH ont plus de 45 ans lors de leur entrée en formation (contre 28 % de l'ensemble des stagiaires).

Une majorité de femmes : 54 % contre un équilibre hommes-femmes pour l'ensemble des stagiaires.

Un niveau de formation plus bas : principalement un **diplôme de niveau 3 - CAP** - 51 % (28 points de plus que l'ensemble des stagiaires) ou de **niveau 4 - Bac** - 20 %.

Moins présents dans les formations qualifiantes et les 1ers niveaux de qualification. Les stagiaires RQTH sollicitent majoritairement les dispositifs HSP socle et HSP 1er niveau de qualification.

Sources : Région Nouvelle-Aquitaine, extraction 2023 EOS

LES FORMATIONS France TRAVAIL

11 % des entrées sur les formations France Travail concernent un public bénéficiaire de l'obligation d'emploi(+ 1 point depuis 2021), contre 10 % en France.

Sources : France Travail - données 2023

La Validation des Acquis de L'expérience (VAE) dans les PRC

620 personnes déclarent une RQTH,

► soit 15 % du public reçu en [Point Régional Conseil VAE - PRC](#).

La part des bénéficiaires en situation de handicap reçus en entretien conseil dans un PRC a doublé entre 2022 et 2023.

La recherche d'emploi est le principal objectif des personnes en situation de handicap qui entament une démarche VAE en PRC 32 % et contre 28 % tout public.

Ils sont 9 % à entamer une démarche VAE pour se maintenir dans l'emploi, contre 12 % tout public.

► Ils visent principalement le **diplôme d'Etat d'Aide-soignant**, le **CAP accompagnant éducatif petite enfance**, les **DE moniteur éducateur**, **d'auxiliaire de puériculture** et **d'éducateur spécialisé**.

Pour plus de données, retrouvez les travaux de l'OREF sur la VAE en cliquant [ici](#).

Source : Observatoire des parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, données 2023, RésosVAE



L'ACCESSIBILITÉ ET LA COMPENSATION DU HANDICAP EN FORMATION

810

organismes de formation signataires de la charte régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap (fin 2023).

322

acteurs professionnalisés issus d'organismes de formation (dans le cadre du programme de professionnalisation mis en œuvre par le [CRFH](#)).

636

prestations d'étude de la compensation réalisées.

526

parcours de formation ont été aménagés.

Source : CRFH - données 2023





Pour aller plus loin, consultez l'outil de **data visualisation** sur les personnes en situation de handicap et la **page de l'observatoire** dédiée à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Acteurs locaux, explorez les indicateurs sur l'emploi et la formation à différentes échelles géographiques.



Retrouvez toutes les publications de l'observatoire dans son catalogue numérique.

